

Mémoire de l'AéESG sur le
Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM)

Consultations publiques de l'OCPM

20 septembre 2024



AéESG

L'AéESG (Association étudiante de l'École des sciences de la gestion) est une organisation qui représente les étudiants de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle joue un rôle essentiel dans la vie académique et sociale des étudiants, en défendant leurs intérêts académiques, sociaux, politiques et économiques.

L'AéESG propose de nombreux services aux personnes étudiantes, notamment un programme de tutorat, des subventions pour les projets étudiants, des bourses, et même une halte-garderie pour les parents étudiants. Elle encourage également la participation à des activités sociales et professionnelles visant à soutenir la communauté étudiante tout au long de leur parcours académique

En plus de ces services, l'association offre des espaces comme le "Salon G", un café étudiant accessible, et met en place des initiatives contre la précarité alimentaire avec le "Bac alimentaire", une banque alimentaire étudiante. Elle collabore aussi avec l'UQAM pour offrir diverses bourses d'études (AéESG).

L'AéESG a pour mission principale de défendre les intérêts de ses membres dans différents domaines, tels que pédagogique, social, culturel, politique, économique et professionnel. :

Ainsi, l'AéESG n'est pas seulement un organe de représentation, mais un acteur clé dans la vie étudiante, jouant un rôle dans l'amélioration de l'expérience académique et sociale de ses membres.

1. Positionnement de l'AéESG / recommandations

1.1 Le logement étudiant

Augmentation de l'offre de logements abordables pour les étudiants

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), mette en place des politiques spécifiques visant à augmenter l'offre de logements abordables destinés à la population étudiante, particulièrement dans les quartiers à proximité des institutions d'enseignement supérieur comme l'UQAM. Conformément à sa position adoptée en 2013, l'AéESG-UQAM souligne l'importance de développer des logements à coût abordable pour les étudiant-es, notamment en périphérie de l'université.

Cette recommandation s'appuie sur la nécessité de garantir que les étudiant-es, souvent en situation de précarité financière, aient accès à des logements adaptés à leurs moyens économiques. Le marché locatif montréalais, en raison de la pression immobilière et de la hausse des loyers, ne permet pas actuellement de répondre à la demande croissante de logements accessibles pour cette population.

Actions proposées :

Réservation de terrains pour des projets étudiants : La Ville de Montréal doit identifier et réserver des terrains publics pour des projets de logements spécifiquement dédiés à la population étudiante. Ces projets devraient bénéficier de partenariats avec des acteurs privés ou institutionnels pour garantir une offre de logements à prix abordable pour la population étudiante.

Encouragement à la création de coopératives étudiantes : Montréal devrait mettre en place un cadre facilitant la création de coopératives d'habitation destinées aux étudiant-es, avec des incitations financières et réglementaires pour les promoteurs immobiliers et les organisations étudiantes.

L'augmentation de l'offre de logements abordables pour les étudiant-es est une condition essentielle pour préserver l'inclusivité et l'équité dans l'accès au logement à Montréal, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de résilience sociale et territoriale du PUM.

Amélioration des conditions de vie et de la qualité des logements

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), priorise des actions concrètes pour améliorer la qualité des logements et les conditions de vie des résident-es,

notamment des étudiant-es. Conformément à sa position sur l'importance de garantir des conditions de logement dignes et équitables, l'AéESG-UQAM appelle à la mise en œuvre de mesures renforçant la qualité des habitations, tout en luttant contre l'insalubrité et en améliorant l'entretien des bâtiments.

Actions proposées :

Réglementation stricte contre l'insalubrité des logements : La Ville de Montréal doit adopter des réglementations plus strictes pour assurer la qualité des logements, notamment en renforçant les normes d'inspection et en pénalisant sévèrement les propriétaires négligents qui laissent leurs bâtiments dans un état d'insalubrité. Des contrôles réguliers devraient être mis en place pour prévenir ces situations.

Programme de rénovation et de réhabilitation des logements vétustes : Il est essentiel de lancer des programmes publics ou des incitatifs financiers visant à soutenir la rénovation de logements existants, en particulier dans les zones où résident de nombreux étudiant-es. Cela inclut la modernisation des infrastructures pour répondre aux normes de sécurité, de confort, et de performance énergétique.

Encouragement à l'amélioration des espaces communs : En complément de l'amélioration des logements eux-mêmes, Montréal doit soutenir le développement d'espaces extérieurs et communs autour des logements étudiants, tels que des cours, jardins, et balcons. Ces espaces contribuent au bien-être et à la qualité de vie des personnes résidentes.

Ces actions visent à créer un cadre de vie plus sain et plus durable pour les étudiant-es, tout en garantissant que tous et toutes, indépendamment de leur statut socioéconomique, puissent habiter des logements de qualité. Cela s'inscrit dans les engagements de l'AéESG en matière de justice sociale et d'amélioration des conditions de vie.

Favoriser une mixité sociale et intergénérationnelle

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), adopte des politiques qui favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle dans les quartiers en développement et les zones de redensification urbaine. Cette approche permettrait de renforcer la cohésion sociale tout en répondant aux besoins spécifiques des étudiant-es, une population souvent vulnérable sur le marché locatif. Conformément à ses positions prônant l'inclusivité et l'équité dans l'accès au logement, l'AéESG encourage des solutions novatrices pour encourager le vivre-ensemble entre personnes étudiantes, familles, et personnes âgées.

Actions proposées :

Développement de projets de cohabitation intergénérationnelle : La Ville doit soutenir des projets d'habitation où des étudiants peuvent cohabiter avec des personnes âgées ou des familles à faible revenu, créant ainsi un environnement qui favorise les échanges et l'entraide. Des incitatifs pourraient être offerts aux promoteurs immobiliers pour développer des résidences ou des espaces partagés qui favorisent cette diversité.

Encouragement à la mixité sociale dans les résidences étudiantes : Il est essentiel de promouvoir la construction de logements étudiants intégrés dans des quartiers qui accueillent une diversité de résident-es, qu'il s'agisse de jeunes travailleuses ou travailleurs, de familles, ou de personnes retraitées. Cette approche permettrait de réduire la ségrégation spatiale et de créer des milieux de vie plus dynamiques et inclusifs.

Création d'espaces communs partagés : Pour favoriser les interactions entre générations et différentes couches sociales, les nouveaux projets de logements devraient inclure des espaces communs adaptés aux besoins variés des résident-es, comme des jardins partagés, des salles communautaires ou des espaces de loisirs. Ces infrastructures sont cruciales pour développer des liens entre les différents groupes sociaux qui cohabitent dans un même espace.

En intégrant des politiques de mixité sociale et intergénérationnelle, la Ville de Montréal s'assurerait de promouvoir un modèle de logement inclusif qui répond aux besoins des étudiant-es tout en favorisant la cohésion et la solidarité entre les générations.

Amélioration de l'environnement et des infrastructures autour des logements

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), prenne des mesures concrètes pour améliorer l'environnement immédiat et les infrastructures autour des logements, notamment ceux destinés aux étudiant-es. Conformément à sa position sur l'importance de garantir des aménagements adaptés pour un cadre de vie sain et sécuritaire, l'AéESG insiste sur le fait que les espaces publics, les transports actifs et collectifs, ainsi que les infrastructures environnementales jouent un rôle crucial dans la qualité de vie des résident-es.

Actions proposées :

Développement d'infrastructures durables autour des logements : La Ville doit prioriser l'installation de supports à vélos, de bornes de recharge pour véhicules électriques, ainsi que des trottoirs élargis et sécurisés autour des logements étudiants. Ces infrastructures encouragent l'adoption de modes de transport

durables, en ligne avec les objectifs du PUM en matière de réduction des déplacements motorisés.

Création d'espaces verts et récréatifs à proximité des logements : L'AéESG recommande la création de parcs, de jardins communautaires et d'espaces verts près des logements étudiants. Ces aménagements participent à l'amélioration de la qualité de vie, tout en contribuant à la biodiversité urbaine et à la lutte contre les effets des îlots de chaleur.

Amélioration des réseaux de transport collectif : Pour faciliter l'accès des étudiant-es à leurs lieux d'étude, la Ville doit veiller à ce que les quartiers où se trouvent les logements étudiants soient bien desservis par des lignes de transport en commun efficaces, fiables et sécurisées. Cela inclut des connexions renforcées avec le réseau de métro, de bus et de vélos en libre-service, ainsi que l'expansion de services de mobilité partagée.

Mise en place de mesures de sécurité et d'accessibilité : La Ville de Montréal doit assurer que les infrastructures entourant les logements étudiants respectent des normes élevées en matière de sécurité et d'accessibilité. Cela inclut un meilleur éclairage public, des passages pour piétons sécurisés, et des aménagements accessibles aux personnes à mobilité réduite, favorisant ainsi un environnement sûr et inclusif.

Ces initiatives visent à créer un cadre de vie plus convivial, sécuritaire et écologique pour les étudiants, tout en soutenant les objectifs du PUM en matière de transition écologique et d'amélioration de la qualité des milieux de vie urbains.

1.2 Transport en commun

Amélioration de l'accessibilité des transports collectifs

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), renforce les mesures visant à améliorer l'accessibilité des transports collectifs pour les étudiant-es et l'ensemble de la population. Conformément à la position de l'AéESG, qui prône une accessibilité équitable aux transports pour tous, il est essentiel de garantir des systèmes de transport collectifs abordables, efficaces, et bien connectés aux pôles éducatifs et résidentiels.

Actions proposées :

Mise en place d'un laissez-passer universel étudiant interrégional : L'AéESG recommande la création d'un laissez-passer universel pour tous les étudiants, indépendamment de leur âge, qui soit valide sur l'ensemble des réseaux de transport

de la région métropolitaine (STM, RTL, STL, Exo, etc.). Ce laissez-passer favoriserait l'accès à des services de transport collectif plus abordables et fluides pour la population étudiante, et encouragerait l'utilisation des transports en commun.

Prolongement et amélioration des réseaux de transport collectif : L'AéESG soutient la priorisation du prolongement des lignes de métro, notamment la ligne bleue, et l'amélioration des services de bus et de trains de banlieue. Cela permettrait de mieux desservir les quartiers étudiants et de faciliter les déplacements vers les campus universitaires, réduisant ainsi la dépendance à l'automobile.

Augmentation des services de nuit : La Ville de Montréal doit également mandater la STM pour bonifier et harmoniser les services de nuit, notamment en étendant les horaires de métro et en améliorant la coordination entre les différentes lignes de bus. Cela permettrait aux étudiant-es, dont les horaires sont souvent irréguliers, de bénéficier d'un accès continu aux transports collectifs.

Accessibilité pour tous : Il est crucial que la Ville renforce l'accessibilité des infrastructures de transport collectif pour les personnes à mobilité réduite. Cela inclut l'installation d'ascenseurs, de rampes et de dispositifs visuels et sonores dans les stations de métro et les arrêts de bus afin de garantir un accès universel aux réseaux de transport.

Ces actions visent à rendre les transports collectifs plus inclusifs, abordables et accessibles à tous, en particulier aux personnes étudiantes, tout en soutenant les objectifs de la Ville en matière de mobilité durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Développement de l'infrastructure cyclable

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), accélère le développement et l'amélioration des infrastructures cyclables afin de promouvoir un mode de transport actif, écologique et accessible à tous, en particulier aux étudiant-es. Conformément à la position de l'AéESG, qui valorise l'aménagement d'infrastructures durables comme les supports à vélos et l'amélioration des transports actifs, il est crucial de créer un réseau cyclable sécurisé et inclusif pour répondre aux besoins croissants de mobilité douce.

Actions proposées :

Extension et sécurisation du réseau cyclable : La Ville de Montréal doit étendre le réseau cyclable de manière à couvrir l'ensemble des quartiers étudiants et les zones périphériques. Cela inclut la création de pistes cyclables protégées sur les

principales artères et aux abords des campus universitaires, afin de garantir la sécurité des cyclistes dans leurs trajets quotidiens.

Aménagement d'installations adaptées pour les cyclistes : Il est recommandé d'augmenter le nombre de supports à vélos sécurisés à proximité des résidences étudiantes, des campus et des stations de transport en commun. Ces installations devraient être disponibles en toute saison pour encourager l'usage du vélo même en hiver.

Mise en place d'un système de vélo en libre-service : Montréal doit continuer à développer et à promouvoir l'accès aux systèmes de vélo en libre-service, comme BIXI, en s'assurant que ces services soient abordables et accessibles à tous les étudiant-es. Plus de réductions sur les abonnements pourraient être offertes pour encourager leur utilisation régulière par les étudiant-es.

Ces initiatives permettraient d'accroître l'utilisation du vélo comme mode de transport principal pour les étudiantes et les étudiants, tout en répondant aux objectifs du PUM en matière de mobilité durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Promotion de la mobilité partagée

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), renforce les initiatives visant à promouvoir la mobilité partagée comme alternative durable à la possession de véhicules individuels. Conformément à sa position adoptée en 2015, l'AéESG-UQAM soutient l'adoption de politiques favorisant les services d'autopartage, de covoiturage et de mobilité collaborative, afin de réduire la dépendance à l'automobile privée, tout en améliorant l'accès aux transports pour tous les citoyens, notamment les étudiant-es.

Actions proposées :

Expansion des services d'autopartage : La Ville de Montréal doit élargir la disponibilité des services d'autopartage en libre-service, tels que Communauto, dans tous les arrondissements, en s'assurant qu'ils soient facilement accessibles dans les quartiers étudiants. L'AéESG-UQAM recommande d'offrir des tarifs réduits pour les étudiants afin d'encourager leur utilisation.

Promotion du covoiturage commercial et communautaire : La Ville doit encourager la légalisation et l'expansion des services de covoiturage, à la fois commercial (comme Uber Pool) et communautaire. Il serait essentiel d'adopter une politique qui encadre ces services de manière à les rendre plus accessibles aux personnes étudiantes et autres groupes à faible revenu.

Création de stations de mobilité partagée : La Ville devrait aménager des hubs de mobilité partagée, regroupant des stations de vélos en libre-service, des véhicules d'autopartage et des arrêts de transports en commun. Ces hubs devraient être situés près des campus universitaires et dans les zones à forte concentration de jeunes professionnel-les et d'étudiant-es. Cela faciliterait l'accès à plusieurs modes de transport dans une même zone.

Ces mesures contribueront à la transition vers des modes de transport plus durables, en améliorant l'accès aux solutions de mobilité partagée pour les étudiant-es, tout en soutenant les objectifs écologiques et sociaux du PUM.

1.3 Développement durable et résilience environnementale

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), renforce les politiques visant à promouvoir un développement durable axé sur la résilience environnementale et l'écoresponsabilité. Conformément à sa position en faveur de l'écoresponsabilité et du soutien aux initiatives locales et durables, l'AéESG-UQAM insiste sur l'importance d'adopter des mesures concrètes pour atténuer les effets des changements climatiques, réduire l'empreinte écologique de la ville et encourager des pratiques respectueuses de l'environnement.

Actions proposées :

Augmentation des infrastructures vertes et résilientes : La Ville de Montréal devrait prioriser l'installation d'infrastructures vertes dans tous les nouveaux projets urbains, tels que des toits végétalisés, des systèmes de gestion des eaux pluviales et des espaces publics naturels. Ces infrastructures contribuent à la résilience face aux inondations, aux îlots de chaleur urbains et aux effets des épisodes climatiques extrêmes.

Promotion des pratiques de consommation écoresponsables : L'AéESG-UQAM encourage la Ville à privilégier les achats et les partenariats avec des entreprises locales et écoresponsables dans tous les projets urbains. Cela inclut des initiatives telles que des marchés de producteurs locaux et l'encouragement à l'économie circulaire dans la construction et l'entretien des infrastructures.

Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments : La Ville doit accélérer la transition vers des bâtiments à faible empreinte carbone, notamment en exigeant l'utilisation de matériaux de construction écologiques et en favorisant la décarbonation des nouvelles constructions et des rénovations majeures. Des incitatifs financiers pour

les propriétaires et promoteurs qui adoptent des pratiques de construction écoresponsables seraient essentiels pour encourager cette transition.

Développement de zones à haute biodiversité : La Ville devrait désigner des zones spécifiques pour protéger et restaurer la biodiversité urbaine, comme les friches et les espaces verts urbains, en les intégrant à des corridors écologiques qui connectent les différents parcs et espaces naturels de Montréal. Cela augmenterait la résilience écologique et favoriserait un environnement plus sain pour tous les citoyen-nes, tout en réduisant l'impact des activités humaines.

Ces mesures visent à renforcer la capacité de Montréal à répondre aux défis climatiques et environnementaux tout en assurant un cadre de vie écoresponsable et durable pour les étudiant-es et l'ensemble de la population.

1.5 Sécurité publique

L'AéESG-UQAM recommande que la Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM), mette en place des mesures renforcées pour améliorer la sécurité publique, avec une attention particulière à la lutte contre les violences et le harcèlement dans les espaces urbains. Conformément à la position de l'AéESG, qui s'oppose fermement à toute forme de violence et de discrimination basée sur l'origine, le genre ou l'orientation sexuelle, il est essentiel de garantir des environnements urbains sécuritaires et inclusifs pour tous les citoyens, notamment les personnes étudiantes.

Actions proposées :

Installation de systèmes de surveillance et d'éclairage améliorés : La Ville doit renforcer l'éclairage public dans les quartiers à forte fréquentation étudiante ainsi que dans les espaces publics tels que les parcs, les arrêts de transport en commun et les itinéraires cyclables.

Mise en place d'espaces sécuritaires et inclusifs : Montréal doit créer des espaces publics dédiés où les citoyen-nes, en particulier les groupes vulnérables comme les femmes et la communauté LGBTQ+, se sentent en sécurité. Des programmes communautaires de sensibilisation et de formation sur la prévention des violences et du harcèlement devraient être mis en place dans ces espaces, tout en promouvant la vigilance citoyenne.

Sensibilisation et éducation sur le harcèlement et les violences : La Ville doit également lancer des campagnes de sensibilisation continues, destinées aux personnes étudiantes et au grand public, sur la prévention du harcèlement sexuel et des violences dans les espaces publics et privés.

Ces actions visent à garantir un environnement urbain plus sûr et plus inclusif pour tous, en luttant activement contre les violences et le harcèlement, tout en contribuant à renforcer le sentiment de sécurité au sein des communautés étudiantes et des autres groupes vulnérables

Conclusion

Le Plan d'Urbanisme et de Mobilité 2050 (PUM) de Montréal représente une opportunité incontournable pour réinventer notre ville, en la rendant plus verte, plus juste, plus résiliente, et mieux adaptée aux besoins de la population étudiante. Ce mémoire déposé par l'AéESG met en lumière les enjeux critiques auxquels sont confrontés les étudiant-es et l'ensemble de la population, particulièrement dans les domaines du logement abordable, des transports collectifs et de l'intégration des pratiques durables. La mise en œuvre de politiques spécifiques en faveur d'une meilleure accessibilité au logement étudiant, l'amélioration de la qualité des infrastructures de transport et la promotion d'une mobilité durable sont essentielles pour garantir un cadre de vie équitable, inclusif et durable.

Les recommandations formulées par l'AéESG visent non seulement à répondre aux défis immédiats des populations étudiantes, mais aussi à soutenir une vision à long terme d'une ville où chaque citoyen-ne, indépendamment de son statut économique ou social, peut prospérer dans un environnement urbain favorable. L'avenir de Montréal dépendra de notre capacité à faire de ce projet ambitieux une réalité, en assurant la participation active de tous les acteurs de la société, y compris les étudiant-es, qui représentent l'une des forces de la ville.

Ainsi, nous espérons que ces recommandations seront prises en compte pour faire de Montréal une ville exemplaire dans la lutte contre les inégalités sociales, économiques et environnementales, tout en offrant un cadre de vie où l'accessibilité, la résilience et la durabilité ne sont plus des options, mais des fondements importants.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce mémoire.

Ce mémoire a été rédigé par M. William Cloutier et déposé par l'AéESG
Contribution de Mme Ève Pigeon, conseillère politique.

Exécutif 2024-2025 :

Frédéric Pitz, président

Marie Lemieux, vp aux affaires institutionnelles

Étienne Parent, vp communication

Félix Simard, vp vie de campus

William Cloutier, vp sociopolitiques

Alexis Côté-Petit, vp académique de premier cycle

Julien Séguin, vp académique des cycles supérieurs

Nathaniel Pleynet, vp financier

Élisabeth Adams, vp partenariats et services

